

Projet d'aménagement d'une salle informatique

Centre de loisirs – Projet éducatif numérique et média jeunesse

1. Contexte et intention

La création d'une salle informatique au sein du centre de loisirs répond à une volonté d'accompagner

les enfants dans une utilisation éducative, encadrée et constructive du numérique.

Ce projet vise à transformer le numérique en outil d'expression, de création et de valorisation des projets menés au centre.

2. Objectifs pédagogiques généraux

- Développer l'autonomie et la prise d'initiative
- Encourager la créativité et l'imaginaire
- Favoriser la coopération et le travail d'équipe
- Initier aux bases de la culture numérique
- Sensibiliser à une utilisation responsable d'internet

3. Objectifs opérationnels détaillés

Objectif 1 : Développer les compétences numériques des enfants

Mise en place :

- Création d'un atelier numérique hebdomadaire encadré par un animateur référent
- Apprentissage progressif de l'utilisation d'un ordinateur (gestion des fichiers, traitement de texte,
recherche encadrée)
- Initiation à la programmation via Scratch avec des projets concrets (création de mini-jeux,
histoires interactives)
- Réalisation d'au moins un projet numérique collectif par trimestre

Objectif 2 : Relancer le Journal des Enfants du Centre de Loisirs

Mise en place :

- Création d'un comité de rédaction composé d'enfants volontaires
- Organisation d'une réunion mensuelle pour définir les thèmes et répartir les rôles
- Mise en place de rôles tournants : rédacteurs, reporters, photographes, maquettistes
- Rédaction d'articles sur les activités du centre, interviews d'animateurs, portraits d'enfants, reportages sur les projets en cours
- Utilisation des outils numériques pour la mise en page
- Publication d'un journal trimestriel en version numérique (envoyée aux familles) et affichage au centre
- Présentation officielle du journal lors d'un temps fort (fête du centre, portes ouvertes, exposition)

Objectif 3 : Valoriser les actions du centre auprès des familles

Mise en place :

- Intégration des productions numériques (articles, affiches, vidéos) dans les supports de communication
- Création d'un espace d'affichage dédié aux productions des enfants
- Organisation d'un temps de restitution aux familles

Objectif 4 : Développer la citoyenneté numérique

Mise en place :

- Élaboration d'une charte d'utilisation de la salle informatique co-construite avec les enfants
- Séances de sensibilisation aux dangers d'internet (cyberharcèlement, données personnelles, fake news)
- Débats encadrés sur l'usage des réseaux sociaux

4. Organisation

Public : Enfants de 6 à 12 ans (groupes adaptés selon l'âge)

Fréquence :

- Atelier numérique hebdomadaire
- Comité de rédaction mensuel
- Publication trimestrielle

Encadrement :

- Animateur référent formé au numérique
- Respect d'un cadre sécurisant et pédagogique

Conclusion

La salle informatique deviendra un véritable espace d'apprentissage, de création et d'expression.

Le relancement du journal permettra de donner la parole aux enfants, de structurer leurs projets et de renforcer le lien entre le centre et les familles.